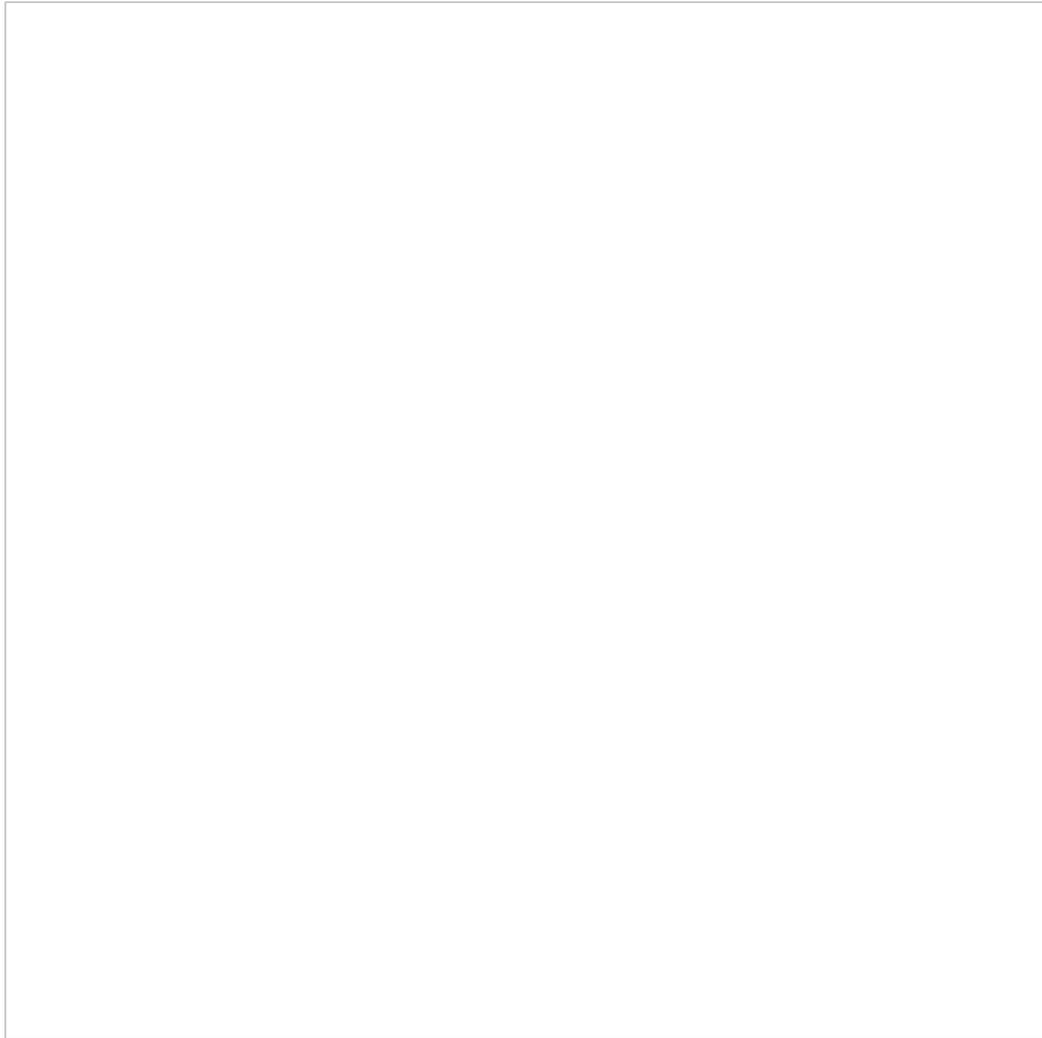


Fermeture du marché jusqu'à nouvel ordre

Conformément aux déclarations du Premier ministre du 23 mars 2020 et sur décision du Préfet de la Seine-Saint-Denis, les marchés du département sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence, le marché prévu mardi 24 mars est annulé.



Publié le 23 mars 2020